

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2008

Membres présents : Mmes et MM. Pierre MAMMOSSER, Maire, Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Alfred SCHMITT, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER.

Membres absents excusés : MM. Claude LINDNER et Jean-Michel STEPHAN qui a donné procuration à M. Pierre MAMMOSSER.

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

8.05.2008 – cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939/1945 avec dépôt de gerbe et vin d'honneur

9.05.2008 – rencontre avec Monsieur HAIBACH, architecte pour les travaux d'extension de la trésorerie

14.05.2008 :

- rencontre avec Madame GUTH, directrice de l'école maternelle : examen de la situation des agents ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)

- rencontre avec Monsieur WAHL de Réseau Ferré de France : point sur les possibilités de cession du terrain à côté de la gare. La partie parking pourrait être cédée à la commune à titre gracieux et le reste au prix du marché. Cette dernière pourrait accueillir un bâtiment d'activité tertiaire. Nouvelle réunion RFF / Région / SNCF / Commune le 19 juin 2008

- conseil syndical du SCOTAN : Monsieur STURNI, maire de Haguenau a été élu Président, le Maire de Soultz-sous-Forêts a été élu à une des 8 vice-présidences

15.05.2008 :

- rencontre avec Madame WACKENHEIM et M. CHEVRE du Centre d'Urbanisme Nord de Haguenau, service instructeur de la commune en matière d'urbanisme : constat que le P.O.S. est obsolète vis-à-vis de certains projets

- rencontre avec Monsieur MERCKLING, pasteur de Hohwiller : des travaux de réfection devront être prévus pour le presbytère de Hohwiller

M. Jean-Laurent VONAU rejoint la séance

16.05.2008 :

- réunion du comité directeur du Syndicat des Eaux

- assemblée générale de l'ADEAN (Agence de Développement de l'Alsace du Nord) : élection au comité directeur du maire de Soultz-sous-Forêts en tant que représentant de la communauté de communes du Sultzerland

- assemblée générale de l'association de défense et de promotion de la ligne SNCF à Wissembourg

19.05.2008 :

- rencontre avec Monsieur BOHY, inspecteur départemental de l'éducation nationale de l'arrondissement de Wissembourg et Madame GUTH, directrice de l'école maternelle : la mise en place du site bilingue nécessite la « récupération » d'une salle de classe de l'école primaire

au profit de l'école maternelle ; par ailleurs l'école maternelle est actuellement à 4 élèves de l'ouverture d'une nouvelle classe (116 pour un seuil à 120) ce qui fait que les limites de la capacité d'accueil des bâtiments actuels vont rapidement être atteintes

- rencontre avec Monsieur TORTEROTOT, trésorier de Soultz-sous-Forêts, Madame PERRIN, chargée de l'immobilier à la Trésorerie Générale et Monsieur KIEFER, receveur des finances de Haguenau concernant les besoins de la trésorerie en vue de l'extension des bâtiments : les besoins ont été précisés et il a été demandé à Monsieur HAIBACH de premières esquisses

- rencontre avec MM. BELAÏD et GAGNANT, co-directeurs de la maison de retraite de Soultz-sous-Forêts : une relance de l'ASIAPA devra être organisée à la rentrée

- rencontre avec Madame Karin KLEIN de la MSA : mise à disposition de la salle annexe de la mairie pour un cycle d'activités

- comité de pilotage périscolaire et halte-garderie : constat de saturation du périscolaire, notamment le midi, et de la halte-garderie ; par ailleurs il y a de plus en plus de demandes pour les enfants de moins de 6 ans pour le périscolaire ; il faudrait rapidement mettre en œuvre un service de restauration scolaire sur Soultz et relocaliser la halte-garderie

M. SCHMITT rappelle que la petite enfance et le périscolaire sont de la compétence de la communauté de communes : le Maire répond qu'il ne s'agit que d'une restauration à midi, sous l'égide de la Ville.

Mme GEFFROY demande la date éventuelle de fonctionnement : le Maire répond que ce service pourrait fonctionner à partir du 1^{er} janvier 2009. Les contraintes d'encadrement sont moins importantes que pour un périscolaire.

20.05.2008 :

- rencontre avec le Maire de Betschdorf pour une plus étroite collaboration entre les deux communes et les deux communautés de communes

- réunion de l'Amicale des Maires du canton de Soultz-sous-Forêts avec élection du Président et d'un vice-Président :

Président : M. Pierre MAMMOSSER, maire de Soultz-sous-Forêts

Vice Président : M. Charles GRAF, maire de Retschwiller

21.05.2008 :

- réunion préliminaire pour les travaux de réhabilitation extérieure de la synagogue : le point mis en avant par Monsieur WEIGEL, président du Cercle d'Histoire a été vérifié et les fissures constatées dans la première travée du bâtiment feront l'objet d'un examen spécifique lors de la dépose de l'actuel crépi

- rencontre avec Messieurs ERB et MANGOLD des services distribution et commercialisation d'Electricité de Strasbourg

- Madame LEJEUNE, architecte des Bâtiments de France a visité l'église de Hohwiller : choix de la couleur des joints du clocher et de l'intérieur de l'église ; le choix de la lampe pour le chœur a eu l'accord de M. PIECHAUD, conservateur régional des monuments historiques mais il faut néanmoins déposer une déclaration préalable. Prochain rendez-vous avec Mme LEJEUNE le 26 juin à la synagogue de Soultz-sous-Forêts

- réunion de chantier Plein Sud (rapporteur Mme GEFFROY) : les travaux de voirie définitive sont entrepris dans les voies non concernées par l'expertise en cours. La situation devrait être débloquée rapidement et le maître d'ouvrage souhaite que l'ensemble des travaux soit terminé en été. Le Maire rappelle également qu'une lettre a été envoyée à OPERA CONSTRUCTION.

22.05.2008 – réunion de la commission Informations, Communications, Fêtes et Cérémonies (rapporteur M. le Maire, président de la commission) : pour la communication, différents modes de diffusion ont été retenus : diffusion du compte rendu par courriel, compte rendu synthétique dans l'édition des Dernières Nouvelles d'Alsace, bulletin municipal et internet.

Maquette des bulletins municipaux : « Soultz actualités », se composera d'une partie actualités, d'un magazine et une demi page sera réservée à chaque groupe composant le conseil municipal. Suite à la question de M. BOISSARIE pour une tribune libre, la réponse est négative. Le premier bulletin municipal de la présente mandature devra être distribué pour le 14 juillet. Il sera centré sur la présentation des élus, des commissions, de l'administration et des services.

A la demande de M. VONAU pour le délai de remise des textes, celui-ci n'est pas encore fixé.

23.05.2008 :

- Madame DUCLUZEAU, représentante des parents d'élèves de l'école maternelle, relance le dossier du préau

- rencontre avec 2 représentants de l'Association « Les Sentiers du Théâtre » en vue d'une collaboration plus étroite, notamment encouragée par l'Agence culturelle d'Alsace et subventionnée par 3 communautés de communes (Seltz, Hattgau et Soultzerland)

26.05.2008 :

- rencontre avec Monsieur Christian GLIECH, maire de Wissembourg : un certain nombre de pistes de collaboration ont été évoquées, et notamment la possibilité d'une activité « cinéma commercial » sur les 2 relais culturels

- rencontre avec des responsables de l'harmonie Concordia : la situation reste difficile et l'interdépendance avec l'école de musique a été rappelée. Une assemblée générale est prévue pour septembre avec mise en place d'un président délégué, le Maire étant nommé président d'honneur. Une demande a été faite à l'école de musique pour une présentation d'instruments encore au mois de juin si possible sinon au début de la rentrée scolaire

27.05.2008 – réunion de la commission Projets et Travaux (rapporteur Denise EHRHARD, présidente de la commission) : état des lieux des travaux en cours et des bâtiments ; il faudra étudier les problèmes de parking, la mise en place de signalisation supplémentaire, les espaces verts, le réaménagement du parc du Bruehl et l'aménagement du terrain anc. Schaller. Il faudra également revoir l'aménagement du carrefour rue du Docteur Deutsch/rue des Vignes et mettre en place des pistes cyclables et des passages protégés supplémentaires. La circulation des vélos rue de Seltz pose également problème.

28.05.2008 – Electricité de Strasbourg a organisé une réunion d'information pour l'ensemble des Maires des communes des cantons de Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg et Woerth pour présenter les nouvelles modalités pratiques d'instruction des raccordements électriques

30.05.2008 – réunion du conseil communautaire de la CDC du Soultzerland : présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et du DOG (document d'orientation générale) du SCOTAN

02.06.2008 – rencontre avec Madame WYLER et Monsieur LECOQ de l'ACA : échange sur le repositionnement de La Saline et différentes pistes sur le recrutement du futur directeur (ou directrice)

03.06.2008 :

- rencontre avec Monsieur BIONDI de la Société ECOTRAL, assistant à maître d'ouvrage pour le contrat de cépage (entretien de l'éclairage public). Le contrat arrive à son terme début juillet et il faudrait lancer un nouvel appel d'offres. Le Maire propose de mettre en concurrence au moins 2 sociétés pour cette assistance. Il faudrait également voir si une entreprise était d'accord pour faire la maintenance de l'éclairage public sans assistance.

- réunion de la commission Sports Loisirs Culture et Associations consacrée aux équipements sportifs (rapporteur Christophe SCHIMPF, président de la commission) : état des lieux des équipements sportifs et de l'utilisation par les associations ; certains équipements sont, ou seront bientôt, saturés (gymnase du SIVU, local judo et le gymnase municipal à court ou moyen terme) ; projet de mise en place d'un complexe sportif et associatif avec 3 plateaux : le

premier plateau serait réservé au tennis, un deuxième plateau pour l'installation d'un quillier, et un troisième plateau qui serait une grande salle multisports avec des satellites pour les différentes activités sportives. L'emplacement de la structure n'est pas défini et ce devrait être une construction HQE (haute qualité environnementale).

En ce qui concerne les terrains de football, le terrain d'honneur est en excellent état, mais le terrain d'entraînement devra faire l'objet d'une remise à niveau complète ; on s'oriente vers une pelouse en herbe plutôt que du synthétique.

2. AFFAIRES FINANCIERES

→ Remise gracieuse de pénalités pour taxe d'urbanisme

Le Maire informe le Conseil Municipal que la trésorerie de Bischwiller a fait parvenir une demande de remise gracieuse des pénalités pour défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme, formulée par Monsieur Philippe DUPRE d'Oberhoffen-sur-Moder. En effet l'intéressé avait déménagé et le courrier de la trésorerie ne lui est pas parvenu. La trésorerie de Bischwiller a émis un avis favorable à la demande. Il rappelle également que seules les assemblées délibérantes des collectivités territoriales sont compétentes pour accorder la remise gracieuse de ces pénalités et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la remise des pénalités à M. Philippe DUPRE.

→ Achat d'un pulvérisateur

Le Maire informe le conseil municipal que les services techniques de la Ville aurait un besoin urgent pour un pulvérisateur. Le matériel proposé utilise moins de produits phytosanitaires et protège mieux les utilisateurs. Néanmoins il faudra à terme s'orienter vers un désherbage thermique.

M. VONAU rappelle que les produits utilisés sont toxiques et dangereux et que le problème reste entier. Le désherbage sans produits toxiques donne de très bons résultats. Il informe également qu'il va organiser une réunion publique pour présenter les nouveaux procédés.

Le Maire rappelle également que le Conseil Régional soutient également le désherbage thermique.

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, est favorable à l'achat du pulvérisateur.

→ Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^e classe pour un besoin saisonnier

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un emploi d'adjoint technique 2^e classe pour un besoin saisonnier pour une durée de 3 mois à temps complet à compter du 15 juin 2008. Il s'agit de renforcer l'équipe technique pour l'arrosage, la tonte et divers travaux d'entretien.

→ Création d'un emploi de régisseur « Son et Lumières »

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'agent non titulaire du régisseur « Son et Lumière » de La Saline, se termine le 30 juin 2008. Il propose de créer à nouveau un emploi

d'agent non titulaire, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2008, pour une période d'un an et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un emploi de régisseur « Son et Lumière » pour La Saline. L'agent sera embauché en tant qu'agent non titulaire pour une durée d'un an, à temps complet.

→ Décision modificative

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le virement de crédit suivant, programme « 207 – TRAVAUX DE VOIRIE 2005 »

- article 2762 : 300.00 €
- article 2151 : - 300.00 €.

→ Garantie d'emprunt

Suite à la vente, par Le Nouveau Logis de l'Est à la Société AXENTIA, de la maison de retraite et des 8 logements PLA de Soultz-sous-Forêts, le conseil municipal par délibération du 30 novembre 2007 avait décidé le transfert de la garantie du prêt destiné au financement de 8 logements d'un capital restant du au 1^{er} septembre 2007 de 359 114.26 €.

Cette délibération ne permettant pas à la Caisse des Dépôts d'établir la convention de transfert, vu qu'elle ne précise pas le numéro de prêt, le montant initial de l'emprunt, la quotité garantie et la durée résiduelle de l'emprunt, le Nouveau Logis de l'Est demande au conseil municipal de prendre une nouvelle délibération.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition et délibère comme suit :

Article 1^{er} : La commune de Soultz-sous-Forêts accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 213 231.01 € représentant 50 % des emprunts d'un montant initial de 427 862.03 € contractés par le Nouveau Logis de l'Est auprès de la Caisse des dépôts et consignations et transférés à Axentia conformément aux dispositions susvisées du code de la construction et de l'habitation.

Article 2 : Les emprunts transférés sont garantis par la commune dans les conditions suivantes, pour la durée résiduelle de chacun des emprunts :

- n° de contrat : 0449534
- date de dernière échéance : 01/09/2028
- montant initial : 427 862.03 €.

Article 3 : Au cas où l'emprunteur repreneur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de tout ou partie des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la commune s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la caisse des dépôts et consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

→ Subventions exceptionnelles

● Fête du Sport organisée par l'OMACSL

Le président de l'OMACSL sollicite une subvention pour l'organisation de la Fête du Sport qui a eu lieu le 8 mai. Cette fête a pour but de faire connaître et de promouvoir les associations sportives et s'articule autour de différents ateliers destinés aux enfants jusqu'à 15 ans. Le montant des frais engagés s'élève à environ 300 €.

Le Maire propose d'accorder une subvention de 300 € et demande au conseil municipal de se prononcer. Les 6 conseillers municipaux, membres de l'OMACSL ne participent pas à la délibération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention exceptionnelle de 300 € à l'OMACSL pour l'organisation de la fête du sport du 8 mai 2008.

● Tennis club de Soultz-sous-Forêts

Le tennis club fêtera son 30^e anniversaire le 28 juin 2008. A cette occasion le Président a fait parvenir une demande de subvention pour l'organisation de cette journée, dont les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 310 €.

Le Maire propose d'attribuer une subvention de 20 % sur les frais engagés arrondis à la centaine supérieure, soit un montant de 300 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition et attribue une subvention exceptionnelle de 300 € au Tennis club de Soultz-sous-Forêts pour l'organisation des festivités du 30^e anniversaire.

Les crédits sont prévus sur article 6748 du budget.

3. VOIRIE COMMUNALE

→ Elaboration du plan pluriannuel pour les années 2009, 2010 et 2011

En vue de l'élaboration de leur plan pluriannuel, le Syndicat des Eaux de Soultz-sous-Forêts souhaite connaître les projets de voirie envisagés dans la commune pour les années 2009, 2010 et 2011. Il précise qu'il n'y aura pas d'inscriptions autres que celles prévues au contrat durant la période définie. La réponse devrait leur parvenir pour le 15 juin 2008.

→ Voies communales

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait que l'assemblée prenne une décision quant à l'ouverture de tranchées sur des voies communales refaites et propose une interdiction de 3 ans.

Monsieur VONAU demande à ce que la Ville informe d'abord les différents prestataires, qu'en cas de force majeure (gel, rupture de canalisation) les entreprises puissent intervenir, et estime que cette décision mérite d'abord réflexion.

Monsieur ROTT précise que lors de la réhabilitation d'une voie communale, les propriétaires riverains de la rue sont avertis.

M. SCHMITT rappelle que cette clause peut être mise dans le règlement du futur PLU.

Mme EHRHARD informe que la dernière permission de voirie délivrée par le Conseil Général imposait, suite à la découpe, la mise en place d'une bande de pavés d'une largeur de 1.50 m à 2.00 m de large.

M. KLIPFEL informe qu'en 2007 le Conseil Général avait imposé la traversée de la chaussée par fonçage ou forage et qu'en aucun cas l'ouverture de la chaussée n'était possible en raison de la réfection de chaussée récente, et demande depuis quand le règlement de voirie des routes départementales a changé.

M. SCHMITT rappelle qu'il faudrait également prendre une décision qui impose la réfection complète des trottoirs en cas d'ouverture.

Suite à tous ces débats, le Maire propose de prendre une délibération de principe pour une interdiction d'ouverture de tranchées dans les voies nouvelles communales qui sera consolidée par la suite par un règlement de voirie communale.

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, prend une délibération de principe pour l'interdiction d'ouverture des tranchées dans les voies communales refaites, pendant une durée de 3 ans. Cette délibération sera consolidée par un règlement de voirie communale qui comportera également l'obligation d'une réfection complète des trottoirs en cas d'ouverture de tranchées.

→ **Problème de circulation**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été interpellé par des riverains suite à la circulation intense de voitures et d'engins motorisés sur le chemin reliant la rue Frohnacker (par le petit tunnel) à la rue Louis-Philippe Kamm. Il propose d'interdire ce chemin aux véhicules motorisés sauf engins agricoles et d'en limiter l'accès aux cyclistes, aux piétons et aux riverains.

M. VONAU rappelle que pour être conforme avec la législation et éviter tout désagrément, il faudrait également indiquer la hauteur et la largeur du pont.

Le conseil municipal, après délibération, est favorable à la proposition. Le Maire prendra un arrêté municipal dans ce sens.

4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'aliénation des biens suivants :

- immeuble cadastré section 2 n° 117/45 lieudit « rue Frohnacker » d'une contenance de 500 m²
- immeuble cadastré section 25 n° 366/117, 369/118 et 368/117 lieudit « Besselbronn » de contenances respectives 412 m², 412 m² et 189 m², et la moitié du chemin d'accès, soit au total 1013 m²
- immeuble cadastré section 37 n° 343/102 lieudit « Kleiner Rebberg » d'une contenance de 529 m²
- immeuble cadastré section 5 n° 47 et 54 lieudit « Rue de la Bergerie » de contenances respectives 231 m² et 34 m², soit au total 265 m²
- parcelle de terrain cadastrée section 1 n° 304/78 lieudit « Rue des Echevins » d'une contenance de 15 m²

- parcelles de terrain cadastrées section 23 n° 569/241 et 570/241 lieudit « Chemin de Fer » de contenances respectives 725 m² et 85 m², soit un total de 810 m²

5. RAPPORT SUR L'EAU ANNEE 2006, RAPPORT D'ACTIVITE D'ESTVIDEO ANNEE 2007 ET BILAN ANNUEL GLOBAL 2007 D'ELECTRICITE DE STRASBOURG

☛ Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable année 2006

Note liminaire : Le service Eau est assuré par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable des communes du canton de Soultz-sous-Forêts. La nature du service est la production et la distribution d'eau potable et le mode d'exploitation est une régie directe. La présidence est assurée par Jean-Paul SCHNEIDER, maire de Surbourg.

Indicateurs techniques : population desservie : 11198 habitants issus des communes de Betschdorf (avec Kuhlendorf, Reimerswiller et Schwabwiller), Hermerswiller, Keffenach, Kutzenhausen, Memmelshoffen, Merkwiler-Pechelbronn, Retschwiller, Schoenenbourg, Soultz-sous-Forêts (avec Hohwiller) et Surbourg. 4557 abonnés au 31.12.2006.

Vente d'eau : 659 535 m³, dont 563 122 m³ de consommation domestique et agricole et 96 413 m³ de consommation industrielle.

Principaux points de prélèvement : source des 7 Fontaines (227 550 m³), forages 1 et 2 du Hochwald (177 800 m³) et forage à Neuhaeusel (achat d'eau auprès du syndicat mixte de production d'eau potable 466 589 m³).

Réservoirs et châteaux d'eau : réservoir 1 du Wiedenweg avec une capacité de 500 m³ (eau en provenance des sources des 7 Fontaines et des forages 1 et 2 du Hochwald), réservoir 2 de Surbourg avec une capacité de 500 m³ (eau en provenance du réservoir 1 du Wiedenweg et de Neuhaeusel), réservoir de Hohwiller avec une capacité de 1000 m³ (eau en provenance de la nappe phréatique de Neuhaeusel) et le château d'eau de Schoenenbourg avec une capacité de 150 m³ (eau en provenance des sources des 7 Fontaines et des forages 1 et 2 du Hochwald).

Stations de traitement : grandes Fontaines (traitement de neutralisation), forages 1 et 2 Hochwald (traitement d'arsenic et de neutralisation) et sources des 7 Fontaines (traitement d'arsenic et de neutralisation).

Réseaux : 139 km de conduites principales et 41,50 km de branchements particuliers.

L'équipe technique a réalisé de nombreuses interventions (nouveaux branchements, renouvellement de branchements, interventions sur branchements et conduites d'eau, entretien et réparations, nettoyage, remplacement et lecture de compteurs, ...)

Travaux réalisés sur marché : extensions : 329 ml, renforcement de réseaux : 1769 m.

Qualité de l'eau distribuée : tous les captages d'eau sont affectés de périmètres de protection. 95 analyses ont été effectuées pour un coût total de 11 416 € HT. Suite à une contamination en septembre 2006 sur le réseau de Soultz, une restriction d'usage de l'eau pour la boisson a été mise en place, à titre préventif, pendant 4 jours. 18648 bouteilles d'eau minérale ont été distribuées gratuitement par le Syndicat pour une dépense de 8 450 € HT.

Indicateurs financiers : le prix d'achat de l'eau auprès du Syndicat Mixte s'élève à 0.39 €/m³. Le prix de vente HT d'un m³ d'eau diffère suivant les communes en fonction de la redevance antipollution ((entre 1.422 € HT et 1.920 € HT).

Eléments budgétaires : recettes d'exploitation 1 283 615.33 € ; dette au 01/01/2006 624 357.39€ ; travaux d'investissement réalisés pour un montant de 192 509.88 €.

Ce rapport a été présenté au comité directeur du syndicat des eaux lors de l'assemblée générale du 29 novembre 2007.

☛ **Rapport d'activités d'Estvidéo année 2007 pour Soultz-sous-Forêts**

La convention entre Est Vidéocommunication et la commune de Soultz-sous-Forêts a été signée le 29/09/1990 et un avenant au contrat a été signé le 07/09/1993.

Taux de pénétration : prises potentielles (1013), clients raccordés (446) dont TV analogique 446 et TV numérique 7, taux de pénétration 44.03 %

Evènements Est Vidéocommunication : vagues de télémarketing et de mailings adressés aux clients et prospects tout au long de l'année, insertions presse (DNA – l'Alsace – Affichage 4/3), spots radio et TV, animations commerciales (Cora Mundolsheim et Auchan Schweighouse) durant 18 semaines au total.

Services Est Vidéocommunication : 33 chaînes TV, numérique (oui), internet (non), téléphone (non), canal local (oui)

Résultat financier en 2007 : fortement déficitaire

☛ **Bilan annuel global 2007 – Electricité de Strasbourg**

Contrats : 11 contrats éclairage public tarif bleu, 13 contrats bâtiments tarif bleu et 2 contrats bâtiments tarif jaune (Saline et Club house football)

Consommation : éclairage public 276 757 kWh et bâtiments 278 953 kWh, soit un total de 555 710 kWh

Dépenses : éclairage public 20 910.53 € TTC et bâtiments 32 493.35 € TTC, soit un total annuel de 53 403.88 € TTC.

Coût par habitant (sur une base de 2494 habitants) : 8.38 € (éclairage public), 13.03 € (bâtiments), d'où un total de 21.41 € TTC/habitant

6. DIVERS

➔ Incendie du chapiteau

Le Maire informe le conseil municipal de l'incendie du chapiteau dans la nuit du 13 au 14 mai 2008. Un dépôt de plainte a été déposé à la gendarmerie et le chapiteau devrait être opérationnel pour le tournoi de pétanque le 8 juin.

➔ Coulées de boue

Le Hubweg n'a pas été concerné, mais les rues de l'Abbé Fischer et Schindelbach ont été inondées par la boue ainsi que la rue de Betschdorf à Hohwiller, des caves rue de Lobsann ont été inondées (problèmes de reflux) et la rue Meissacker est en piteux état lié aux travaux en cours.

Le Maire informe le conseil municipal que le classement en zone de catastrophe naturelle a été demandé.

Un bilan est à faire avec le centre de secours et la relance du dossier des travaux avec le SICTEU.

→ Rétrocession des réseaux assainissement et eau

Le Maire informe le conseil municipal que les travaux de voirie définitive de la 3^{ème} tranche du lotissement communal « Les Roses » à Hohwiller sont achevés et que la Ville de Soultz-sous-Forêts doit demander la rétrocession des réseaux de collecte, des branchements sous domaine public en eaux usées et en eaux pluviales, ainsi que de l'ouvrage de rétention des eaux pluviales et son équipement de traitement et de régulation de débit avant rejet dans le fossé, au SICTEU de Soultz-sous-Forêts. Il propose de demander également la rétrocession des réseaux et branchements eaux usées et eaux pluviales des tranches 1 et 2 de ce lotissement, et de rétrocéder les réseaux d'eau potable au Syndicat des Eaux de Soultz-sous-Forêts.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ces rétrocessions.

→ Diverses informations

- REGIO PAMINA lance un nouveau programme « PAMINA 21 » afin de soutenir des micro-projets transfrontaliers dans l'espace PAMINA dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs, du tourisme, de l'environnement, de l'éducation et de la jeunesse ou encore du bilinguisme.

- **Remerciements :**

Monsieur JOERGER, président du VCNA remercie la commune pour la subvention accordée pour l'achat d'une remorque.

Monsieur Albert HARTWEG remercie la commune pour l'exposition très réussie à La Saline à laquelle il a participé.

- **Désignation d'un délégué de l'Administration pour la révision des listes électorales pour l'année 2009 :** le Maire informe le conseil municipal que la commission administrative de chaque bureau de vote est composée du maire ou de son représentant, du délégué de l'administration désigné par le Sous-Préfet et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance. Pour permettre au Sous-Préfet de Wissembourg de désigner le délégué de l'Administration pour la liste générale des électeurs, il faut proposer 2 personnes électeurs ou électrices de la commune, entre lesquelles il fera son choix.

M Dominique STOHR et Mme Lucienne HAAS proposent leur candidature.

- **Visite de M. François FILLON, 1^{er} ministre** à l'occasion de la fourniture des premiers kWh électriques par la géothermie : manifestation en petit comité (environ 150 personnes). Les parkings du collège et de la gare étaient prévus pour le stationnement des véhicules des personnes invitées, le Maire proposera le parking de La Saline à la place de celui de la gare ceci pour permettre aux usagers du train de ne pas subir de désagréments.

- **Prochaines réunions de commissions :**

samedi 7 juin – visite du patrimoine communal (tous les conseillers municipaux et les membres de la commission Projets et Travaux)

lundi 9 juin – réunion des commissions « Service à la personne » et « Scolaire »

mercredi 11 juin – réunion de la commission « Développement économique et tourisme »

lundi 16 juin – réunion des commissions « Sports Loisirs Culture et Associations » et « Pilotage Institutions Culturelles »

mardi 17 juin – réunion de la commission des Finances

vendredi 20 juin : séminaire de finalisation du plan pluriannuel pour l'ensemble des membres du conseil municipal et des commissions.

Il faut également prévoir une réunion de la commission « Fleurissement Illumination » pour le choix des participants au concours d'arrondissement.

- **Prochaines manifestations**

vendredi 6 juin à 20 h 30 à la médiathèque : Musique et Poésie présenté par Laurent BAYART

samedi 7 juin à partir de 12 h : fête de fin d'année du périscolaire à la salle des fêtes de Hohwiller

mardi 10 juin – fête de l'école municipale de musique à La Saline à 20 heures

vendredi 13 juin – concert de l'ensemble vocal « Le P'tit Chœur » et de l'ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts

samedi 14 juin – les élèves de l'école élémentaire chantent à La Saline le matin et courses populaires organisées par l'OMACSL l'après-midi

samedi 21 juin – fête de la musique : la chorale des jeunes de l'Association PEL MEL chanteront sur le parvis de La Saline et l'ensemble « SUCRE SALE » se produira sous le kiosque

dimanche 22 juin – Prise d'armes suivie de nominations et journée « Portes ouvertes » au Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts à partir de 10 h 30

samedi 28 juin – visite de l'entreprise CEFA le matin

samedi 28 juin – fête de fin d'année avec spectacle de danse de l'Association « Section Danse »

samedi 28 juin – 30^e anniversaire du club de tennis au Bruehl

dimanche 29 juin – fête de fin d'année du Judo Club de Soultz-sous-Forêts à La Saline

- **Doléances**

Monsieur WAGNER s'occupe de l'écluse du Froeschwillerbach, mais cette écluse est en mauvais état et il faut se renseigner pour savoir à qui incombe l'entretien (SAGEECE, SICTEU ou commune)

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 23 heures.